

Affirmer l'identité amérindienne : Jules Sioui et la North American Indian Nation (1943-1945)

Cassandra Roy Drainville

Number 132, Winter 2018

Personnages méconnus et faits inédits sous le regard de jeunes historiens

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/87577ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy Drainville, C. (2018). Affirmer l'identité amérindienne : Jules Sioui et la North American Indian Nation (1943-1945). *Cap-aux-Diamants*, (132), 19–22.

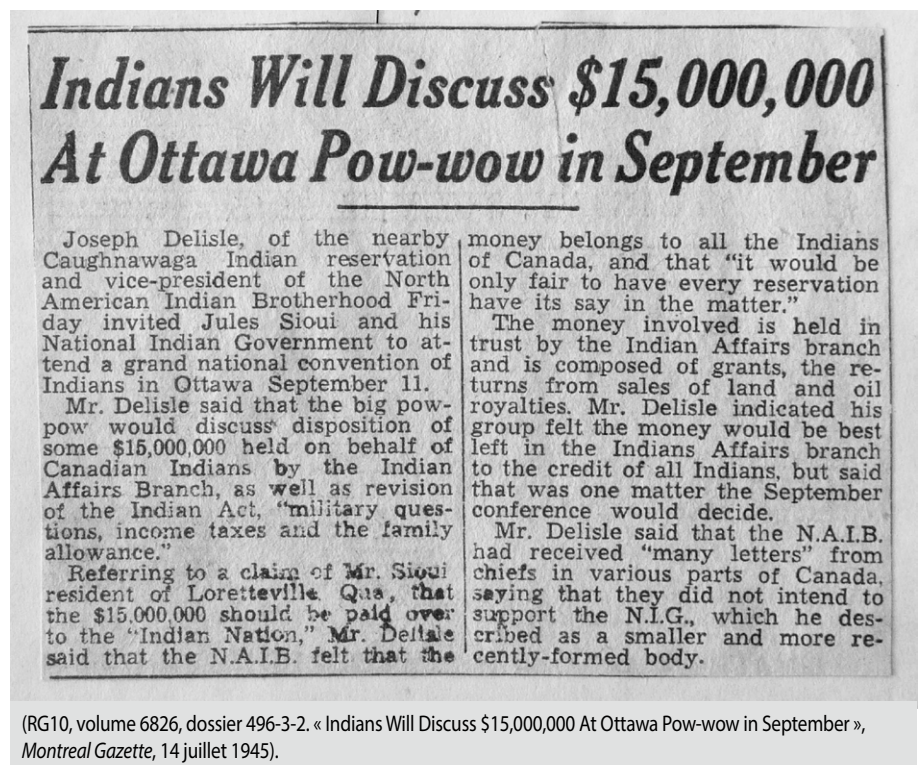
AFFIRMER L'IDENTITÉ AMÉRINDIENNE

JULES SIOUI ET LA NORTH AMERICAN INDIAN NATION (1943-1945)

par **Cassandre Roy Drainville**

Dans l'historiographie récente associée aux Autochtones, plusieurs travaux s'attardent à redonner la parole aux communautés, tandis que d'autres cherchent à décloisonner leurs histoires en mélangeant les genres et les sujets étudiés. Jusqu'à récemment, les historiens spécialistes des Premières Nations sont restés à l'écart des autres courants de l'historiographie nord-américaine. Or, certains ouvrages, dont celui de Gilles Havard, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord, 1600-1840*, témoignent d'une nouvelle approche dite décentrée qui a l'avantage d'offrir une perspective plus large sur le monde autochtone et ainsi de mieux comprendre les interactions entre « Blancs » et « Sauvages ». Croisement entre histoire du genre et histoire des contacts entre cultures, l'ouvrage présente le coureur de bois, exemple par excellence de la rencontre et du mélange entre Européens et Autochtones.

En même temps, bien qu'ils tentent de remettre les Autochtones au centre de leur propre histoire, les historiens semblent encore aujourd'hui oublier que leur agentivité se poursuit lorsqu'ils cessent d'être des acteurs-clés de l'histoire nord-américaine. Ainsi, les travaux relatifs à la période postérieure à la Loi sur les Indiens concernent surtout la politique amérindienne mise en place par le gouvernement, comme si la société autochtone ne pouvait être vue que d'un point de vue étatique.



Au contraire, les Amérindiens continuent de faire preuve d'agentivité au XX^e siècle et de se faire entendre dans l'espace public. Au Québec, certains d'entre eux vont même jusqu'à tenter d'unir les différentes communautés peuplant l'Amérique du Nord et souhaitent mettre en place des organisations politiques nationales. Jules Sioui, activiste autochtone provenant de la communauté huronne de Lorette, est probablement l'exemple le plus marquant.

Né en 1906, Sioui nous a laissé une brève autobiographie où il mentionne

money belongs to all the Indians of Canada, and that "it would be only fair to have every reservation have its say in the matter."

The money involved is held in trust by the Indian Affairs branch and is composed of grants, the returns from sales of land and oil royalties. Mr. Delisle indicated his group felt the money would be best left in the Indian Affairs branch to the credit of all Indians, but said that was one matter the September conference would decide.

Mr. Delisle said that the N.A.I.B. had received "many letters" from chiefs in various parts of Canada, saying that they did not intend to support the N.I.G., which he described as a smaller and more recently-formed body.

que sa jeunesse à Lorette fut difficile, ayant été malade et élevé par des parents avec peu de moyens. À dix-sept ans, la mort de son père l'amène à quitter l'école pour faire vivre sa famille. Le contexte économique difficile suivant la grande dépression ainsi que la mauvaise relation qu'il entretient avec l'agent des Affaires indiennes poussent Sioui à prendre de plus en plus la parole au nom de sa communauté et à soumettre des pétitions auprès du gouvernement. Toutefois, c'est vraiment à partir de la Seconde Guerre mondiale que la phase plus activiste de Sioui débute,

alors qu'il s'oppose formellement au service militaire obligatoire et cherche à réunir le plus d'Autochtones derrière lui grâce à la mise en place de la North American Indian Nation (certains documents mentionnent aussi le National Indian Government), qui prend forme à l'été 1943. Quel est le discours de Jules Sioui et comment réussit-il à rejoindre d'autres représentants de communautés amérindiennes à travers le pays? L'objectif de cet article est de montrer, en bref, comment ce personnage participe à la consolidation des premières organisations amérindiennes nationales, à la formation d'une identité amérindienne, et de faire le parallèle avec le contexte canadien de l'époque, tout en intégrant les deux tendances historiographiques présentées. L'historien Hugh Shewell a déjà travaillé sur Jules Sioui, mais il s'est surtout intéressé aux deux premières conventions (1943-1944) réunissant des dirigeants amérindiens et canadiens ainsi qu'à leurs répercussions. L'approche, de notre côté, est surtout discursive et vise à faire le pont entre la politique identitaire canadienne, les idées présentées par Sioui et enfin leur réception au sein des communautés.

LA POLITIQUE IDENTITAIRE CANADIENNE

La fin de la Seconde Guerre mondiale est marquée, entre autres, par un fort sentiment de fierté partagé par une grande partie de la population canadienne (dont les Québécois sont plutôt exclus). Lors des élections de 1945, William Lyon Mackenzie King promet de mettre en place des symboles spécifiquement canadiens pour unifier la population du pays, dont un nouveau drapeau ainsi qu'une nouvelle fête nationale. Or, l'idée d'un drapeau canadien trouve peu d'appui dans la presse du pays. Le *Ottawa Journal* est d'avis que la population n'est pas du tout prête : « *There should be no new flag unless it is approved and welcomed by*

the overwhelming majority of the Canadian people, and we see no prospect at all of any such degree of unanimity ». Le projet va finalement être abandonné et il faudra attendre 1965 pour qu'on adopte le drapeau canadien avec la feuille d'érable.

On observe une attitude semblable lorsqu'il est question de changer le jour du Dominion pour le jour du Canada. Le projet de loi concernant ce sujet recueille peu de commentaires favorables dans les journaux. Au contraire, on considère même que ce changement équivaut à effacer le passé et non à revivifier une conscience nationale. Malgré le sentiment de fierté nationale que lui inspire l'effort de guerre du Canada, la population demeure très attachée à ses symboles britanniques. Cela dit, existe-t-il un lien entre les idées du gouvernement canadien sur la mise en place de nouveaux symboles et celles de Sioui? En fait, celui-ci a, dès 1944, des plans pour renforcer le sentiment de cohésion nationale. Il propose d'abord qu'une journée dans l'année soit désignée pour célébrer le ralliement des chefs et la création du gouvernement amérindien. Il souhaite donc créer un symbole pouvant aider à rallier plus d'Autochtones à la cause : « *[t]his will permit future generations to rejoice in being members of the indian nation and proud of their nationality and ideals* ». On ne connaît pas l'avis des communautés quant à cette proposition ; or, on peut constater que la date proposée n'est pas la même en 1944 et en 1945. La constitution de leur gouvernement de 1944 prévoit qu'à la « *date of June 5th of each year it will be the National Celebration Day* », alors qu'en 1945 une nouvelle constitution, légèrement différente de la précédente, prévoit que c'est plutôt « *the 21st of June of each year remain in the history of the National Holiday to commemorate of the Indian National Flag [...]* ». Cette information peut ultimement démontrer que les deux différentes propositions n'ont pas retenu

Indians canny

OTTAWA, July 14 (CP). — Centuries of association with Scottish traders have made the Canadian Indian money-conscious and officials have said they suspected that a majority favored having their funds remain in the hands of the Dominion government rather than handed over to an "Indian nation."

The national Indian government, formed at the recent convention of North American Indian tribes, has sent State Secretary Martin a demand that \$15,692,986 held in trust by the Indian affairs branch be turned over to the "Indian nation."

Jules Sioui, of Loretteville, Que., secretary-treasurer of the Indian government, said in a letter to Mr. Martin that the executive appointed at a recent convention of Indians in Ottawa would take over the administration of Indian affairs on July 30.

Indian affairs branch officials said the "government" claimed by Sioui did not have the support of tribesmen throughout Canada, many of whom had written the branch saying they know nothing of the new organization and had no intention of supporting it. The numerous western Indians now are organizing a brotherhood, representatives of which are expected in Ottawa later this year. This organization, which is receiving some recognition from the branch, seeks members among Indians across the Dominion.

The trust funds the national Indian government has asked be turned over to it are composed of grants, and the returns from sales of land and oil royalties. Among the richer tribes is that of the Blackfeet, who have their homes on the prairies, and who probably will be associated with the brotherhood now being formed.

Interest is paid on the trust funds held for the Indians and administrative control is strict. When a disbursement is proposed by the tribesmen, a resolution is passed by the band for which the money is held. This resolution is sent on to the Indian affairs

(RG10, volume 6826, dossier 496-3-2. « Indians canny », *Victoria Daily Times*, 14 juillet 1945).

l'attention des communautés puisque après 1945, Sioui et son organisation ne les mentionneront plus. On remarque d'ailleurs que la seconde proposition comporte la mention d'un drapeau national, drapeau qui ne semble pas apparaître dans aucun autre document. Donc, tout comme le premier ministre canadien de l'époque, Sioui considère qu'il est temps de raviver un sentiment de fierté parmi sa population, mais celle-ci, tout comme l'ensemble de la population canadienne, ne semble pas être prête à accepter de nouveaux symboles.

LE DISCOURS DE SIOUI

Lorsque Jules Sioui agit à titre de porte-parole, ses discours abordent différents thèmes relatifs à l'indépendance nationale ainsi qu'aux revendications qui trouvent écho au sein de la population amérindienne à travers le pays. D'abord, Jules Sioui se voit comme le leader par excellence des Amérindiens du Canada. Par exemple, il déclare en 1945 : « il me fait plaisir de voir que des conventions de chefs indiens du pays ce succède (*sic*) assez rapidement, mais je suis le fondateur de ce mouvement [...] ». Il parlera toujours de « son » mouvement, même si, sur papier, il se contente plus modestement du titre de secrétaire de ses conventions et de son gouvernement, plutôt que de chef national. En fait, son poste lui permet de rédiger les requêtes, les propositions et la constitution de son gouvernement. Il écrit

en intégrant le « nous » et utilise des termes tels que « notre race », « notre peuple », « nous sommes une nation », ou « nous les Indiens », se posant ainsi

Petition from Indians To Get Consideration

Ottawa, September 12.—(P)—Hon. J. A. Glen, Minister of Mines and Resources, said today he had promised consideration of a petition presented him by a delegation from the North American Brotherhood of Indians. He declined to elaborate further.

Some of the delegation appeared in the once traditional costume of their race, attracting attention on Parliament Hill.

The brotherhood was confronted with two cases of dissent with its policies as it presented its petition, dealing with Indian rights and the future. Its delegation was under Andrew Paul, chief of the brotherhood.

In Ottawa, a number of delegates left a convention to join another faction forming a "National Indian Government."

Their secretary-treasurer, Jules Sioul, charged that he had been denied the right to address the convention despite the fact he was a delegate.

From Brantford, Ont., Chief Jacob Lewis of the Six Nations Confederacy sent a telegram to several members of Parliament saying the brotherhood did not represent the confederacy.

(RG10, volume 6826, dossier 496-3-2. « Petition from Indians To Get Consideration », *Montreal Gazette*, 13 septembre 1945.)

en porte-parole de l'ensemble des Autochtones du Canada. Ce discours rassembleur se traduit par un projet d'indépendance auquel il consacre ses énergies en 1944 et 1945. Sioui a de grandes idées et ses intentions sont claires. Il ne veut pas seule-

ment agir comme représentant auprès des fonctionnaires fédéraux, mais plutôt provoquer la création d'un gouvernement amérindien totalement indépendant du gouvernement canadien : « *the Indian Nation [must] be recognized as a Nation on an equal footing with any other nation of the world* ». Autrement dit, Sioui voudrait que les communautés amérindiennes forment un pays indépendant du Canada. Il va même jusqu'à proposer la mise en place d'une monnaie propre à la nation amérindienne. Pour mettre en place son projet, il doit pouvoir rejoindre l'ensemble des communautés, ou du moins trouver des points sur lesquels la majorité des Amérindiens s'entendent. Il va donc demander, entre autres, à ce que les droits de trappage, de pêche et de chasse leur soient réservés et va exposer son refus de la conscription obligatoire dans les communautés. Selon lui, les Autochtones ne devraient jamais avoir à se battre, puisqu'ils forment un peuple pacifique. Il propose aussi que les Amérindiens reçoivent un droit exclusif « *for the manufacture of canoes, snow-shoes (*sic*), baskets, mocassins, and woodlore (*sic*)* » afin de permettre la survie économique nationale.

Le leader de Lorette accorde donc de l'importance à des éléments bien particuliers qui servent à créer et à consolider une identité amérindienne nationale.

L'ACCUEIL DES DISCOURS DE SIOUI AU SEIN DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Bien qu'il déclare parler au nom de sa race, peut-on affirmer que Sioui rejoint l'ensemble de la population amérindienne et que ses propositions font l'unanimité? Les documents confirment qu'au Québec, plusieurs communautés le soutiennent, du moins au départ. D'abord, on sait que sa propre communauté, soit celle de Lorette, est derrière lui : « [n]ous tous soussignés membres de la tribu Huronne de Lorette, approuvons et accordons l'entier et plein pouvoir à Jules Sioui, de faire les préparatifs de la prochaine convention qui devra se faire l'an prochain à Ottawa, et cela dans le but de voir revivre nos droits de liberté et d'indépendance de notre race qui mérite de vivre ».

De plus, certains représentants de communautés mohawks du Québec, notamment ceux de Kahnawake et d'Akwasasne, soumettent une pétition au gouvernement canadien à l'été 1943 où ils parlent d'une même voix avec Jules Sioui et d'autres membres de la réserve de Lorette. Dans ce document, les pétitionnaires s'expriment au nom de toutes les communautés du pays et demandent à ce que « les Indiens du Canada so[ie]nt exempts de tout entraînement et service militaire obligatoire ». Or, durant l'été 1944, les Mohawks vont rapidement se distancier du représentant de Lorette et changer de camp pour rejoindre un autre leader influent, Andrew Paull, qui met sur pied la North American Indian Brotherhood (NAIB).

À l'extérieur du Québec, il semble que Sioui réussisse assez facilement à obtenir l'approbation de différents représentants. Ce serait lui qui aurait convoqué les chefs de l'ensemble du pays à une première rencontre tenue en octobre 1943, où 56 délégués auraient été présents. Reprenant les paroles de Joseph Deslisle (Mohawk de Kahnawake) lors de cette conven-

tion, Sioui déclare à son propre sujet : « [h]ad it not been for our brother Jules Sioui, who had the great desire of meeting us jointly, we would not be here to join hands in our effort to defend our rights which are the same, all over the country ». Or, l'année suivante, la convention accueille près de la moitié moins de représentants. Que se passe-t-il entre 1943 et 1944? Il semble que certains leaders décident de quitter l'organisation de Sioui pour se tourner vers la North American Indian Brotherhood, organisation qui apparaît plus crédible aux yeux du gouvernement puisque moins militante. D'ailleurs, dès 1945, le département des Affaires indiennes déclare que l'organisation de Sioui ne rejoint que très peu de communautés à l'intérieur du Canada. Plusieurs d'entre elles « had written the branch saying they know nothing of the new organization and had no intention of supporting it ». Joseph Deslisle, qui fait désormais partie de la NAIB, est du même avis : « Mr. Deslisle said that the N.A.I.B had received "many letters" from chiefs in various parts of Canada, saying that they did not intend to support the N.I.G. which he described as a smaller and more recently-formed body ». Or, le chef de la Confédération des Six Nations, Jacob Lewis déclare plutôt que « the brotherhood did not represent the confederacy ».

Cela dit, il semble que ni le National Indian Government ni la North American Indian Nation ne soient arrivés, même à deux, à représenter l'ensemble des communautés peuplant le Canada. Néanmoins, une majorité de leaders amérindiens croyaient en l'importance de mettre en place un organe de ce genre et ont suivi l'une ou l'autre de ces organisations.

Bref, cet aperçu du rôle joué par Jules Sioui auprès des Amérindiens au début des années 1940 montre que plusieurs représentants autochtones, tout comme certains dirigeants canadiens, sont soucieux de trouver une manière d'unifier leur population. Dans les

deux cas, la proposition de nouveaux symboles ne semble pas encore trouver preneur. Toutefois, en général, les Autochtones du pays appuient Jules Sioui et le soutiennent, surtout de 1943 à 1945. Suivant la montée de la North American Indian Brotherhood, on n'entendra bientôt plus parler du leader de Lorette, même s'il continue de s'impliquer à travers son organisation, qui semble s'éteindre après 1946.

Cassandra Roy Drainville est candidate à la maîtrise en histoire à l'Université du Québec à Montréal sous la direction d'Alain Beaulieu et la codirection de Maxime Gohier (UQAR).

Pour en savoir plus :

Sources primaires

Archives Deschâtelets, HR 6060 .C73R.

BAC, RG10, volume 6826, dossier 496-3-2, North American Indian Brotherhood, 1944-46.

Sources secondaires

Hugh Shewell. « Jules Sioui and Indian Political Radicalism in Canada, 1943-1944 », *Journal of Canadian Studies*, vol. 34, n° 3, 1999, p. 211-242.

José E. Igartua. *The Other Quiet Revolution. National Identities in English Canada, 1945-1971*. Vancouver, UBC Press, 2006.

James Frideres. « Aboriginal identity in the Canadian context », *The Canadian Journal of Native Studies*, vol. 28, n° 2, 2008, p. 313-342.

Nicholas G. Rosenthal. « Beyond the New Indian History: Recent Trends in the Historiography on the Native Peoples of North America », *History Compass*, vol. 4, n° 5, 2006, p. 962-974.

Michel Lavoie. « De la pupillarité à la victimisation : l'émergence, le développement et les effets refondateurs de l'identité victime des Indiens du Canada (1946-1998) », dans Anne Trépanier, dir., *La rénovation de l'héritage démocratique. Entre fondation et refondation*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, p. 243-264.